



Paris, le 4 novembre 2016

Communiqué de presse

Événements climatiques majeurs :

Signature d'une convention relative à la coordination entre les services de l'État et la FFA pour l'indemnisation des sinistrés

Juliette MÉADEL, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'Aide aux victimes, a présidé, ce vendredi 4 novembre 2016 en Seine-et-Marne, une réunion de travail sur la prise en charge par les assureurs des sinistrés des intempéries, en présence Bernard SPITZ, président de la Fédération Française de l'Assurance (FFA), des fédérations d'experts, des services de l'État et des élus.

Pour la première fois, une [convention relative à la coordination entre les services de l'État et la FFA pour l'indemnisation des sinistrés d'événements climatiques majeurs a été signée.](#)

A la suite des intempéries survenues en mai et juin 2016, Juliette MÉADEL s'est rendue à trois reprises auprès des sinistrés de différents départements concernés. Pour améliorer les dispositifs d'indemnisation, Juliette MÉADEL a signé ce jour une convention visant à garantir la coordination entre les services de l'État, les collectivités territoriales et la FFA. L'objectif est de faciliter et d'accélérer l'identification et le règlement des difficultés rencontrées par les sinistrés. En cas d'évènement climatique majeur, cette convention précise notamment que :

- Le secrétariat d'État chargé de l'Aide aux victimes recevra un bilan périodique du processus d'indemnisation (3, 6 et 12 mois) communiqué par la FFA ;
- La FFA désigne des représentants, dans chaque département, qui participent aux cellules de crise mises en place par les préfetures ;
- La FFA s'engage à obtenir, auprès des assureurs, une réponse à chacune des difficultés rencontrées par les sinistrés dans les plus brefs délais. Une attention particulière sera portée aux sinistrés en grande difficulté ;
- La FFA s'engage à mettre en place, avec la Fédération des Sociétés d'Expertises et la Compagnie des Experts Agréés, une cellule dédiée qui échangera sur les problématiques rencontrées et recherchera les solutions à y apporter.

La secrétaire d'État s'est ensuite rendue à Saint-Mammès, en présence de Bernard SPITZ, pour rencontrer les particuliers et les commerçants sinistrés.

Contact presse cabinet de Juliette MÉADEL :
Anthony PORCHERON - 01 42 75 56 52 - presse.meadel@pm.gouv.fr